

Réf: Dossier 389384

Avis de constitution

SOCIETE « HAFIZ PIECES AUTOMOBIL » en abrégé « HPA »

Siège Abidjan précisément à ABOBO SANS
MANQUER A 50 METRES DE LA PHARMACIE MANZAN ; à
la Section : HL/120, LOT : 152 ILOT : 1, Lot 152, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 30/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HAFIZ PIECES AUTOMOBIL » en
abrégé « HPA »

Objet : La société a pour objet en République de Côte d'Ivoire :

? VENTE DE PIECES
DE RECHANGES AUTO
ET DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, et commerciales, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan précisément à ABOBO SANS
MANQUER A 50 METRES DE LA PHARMACIE MANZAN ; à la

Section : HL/120, LOT : 152 ILOT : 1, Lot 152, Ilot 1

Dirigeant(s) M AKANMU AFISU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02708 du 13/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16210/GTCA/RC/2025 du 13/03/2025

